

Ville de Landivisiau - Séance du 14 février 2020 - n° 2020/122

PROGRAMMATION CULTURELLE SAISON 2020/2021 - LES ARTS VISUELS

Monsieur Daniel PERVES, Adjoint au Maire, présente au Conseil municipal les expositions 2020/2021 :

Expositions à l'espace culturel Lucien-Prigent :

• Exposition de MPCEM du 10 octobre au 20 décembre 2020

À l'automne 2020, les sculptures abstraites de l'artiste MPCEM (Mouvement Pour Corps Et Mental) sont mises à l'honneur. Sculptures monumentales dans le parc, plus petites ou murales en intérieur, elles évoquent l'état d'esprit de l'artiste, qui vise à « sculpter des pensées non réfléchies ».

Ces pièces uniques, issues d'un corps à corps avec la matière, explorent la relation entre le corps et l'esprit. Des textes, écrits par l'artiste, accompagneront certaines de ces œuvres.

L'œuvre de MPCEM sera déclinée sur les différents supports de communication du service culturel, tout au long de cette saison 2020/2021.

• Exposition du lauréat du Salon de sculpture du 6 février au 7 mars 2021

L'exposition de printemps permettra au public de découvrir le travail du lauréat du 32^{ème} Salon de sculpture, membre de l'association Sculpteurs Bretagne.

Ce lauréat sera connu à l'issue du jury du Salon 2020, réuni le samedi 8 février 2020.

• Exposition de Aïcha Dupoy de Guitard du 22 mai au 25 juillet 2021

L'exposition d'été suit la thématique du cheval. En parallèle de l'exposition de plein air de l'association Photos en poésie, l'espace Lucien-Prigent accueille les photographies de Aïcha Dupoy de Guitard : tout à la fois poétiques et malicieuses, ses images nous embarquent dans les superbes paysages des Monts d'Arrée ou de la presqu'île de Crozon. Le cheval n'est jamais loin, magnifiquement capté par l'artiste, dont il est l'un des fidèles compagnons.

Expositions à la Mairie :

• 53^{ème} Salon de peinture du Léon du 7 novembre au 13 décembre 2020

Comme tous les ans à l'automne, les peintres professionnels et amateurs du territoire peuvent exposer leurs œuvres. Toutes les techniques sont acceptées : huile, aquarelle, gravure, technique mixte. Le salon s'est également ouvert à la photographie depuis quelques années. Chaque artiste peut proposer deux œuvres au maximum.

Dans la salle du Conseil municipal, la lauréate 2019, Lydie ALLAIRE, présente un ensemble de peintures de formats divers, ainsi que des œuvres sur papier. Elle partagera l'espace avec l'invité d'honneur de cette nouvelle édition (*non encore connu à ce jour*).

• 33^{ème} Salon de sculpture contemporaine du 6 février au 7 mars 2021

Comme lors des précédentes éditions, les membres de l'association Sculpteurs Bretagne sont invités à présenter une ou plusieurs œuvres de leur choix.

Dans la continuité de la saison 2019/2020, il est proposé que le Salon de sculpture se tienne aux mêmes dates que l'exposition de printemps consacrée à la sculpture à l'espace Lucien-Prigent. Il est également proposé de renouveler les installations « Hors les murs » par le biais d'un appel à projets (novembre-janvier). Quatre dossiers seront sélectionnés à l'issue d'un jury pour investir quatre lieux de la ville : le parvis de l'Hôtel de Ville, le parc de Kréac'h Kélell, la fontaine Saint-Thivisiau et le 1^{er} étage de l'espace Lucien-Prigent.

VU l'avis favorable de la commission « Culture - Patrimoine » en date 4 février 2020,

Ayant entendu son rapporteur, Daniel PERVES, Adjoint au Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des contrats nécessaires à la mise en place de la programmation arts visuels 2020/2021.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

| VOTE | |
|--------------------|----|
| SUFFRAGES EXPRIMES | 29 |
| POUR | 29 |
| CONTRE | 0 |

Fait à Landivisiau, le 14 février 2020

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le... 19 FEV. 2020
Et de la publication, le... 19 FEV. 2020
Fait à Landivisiau, le... 19 FEV. 2020
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL

